



# PROJET ARRUPVICO

ASSURABILITE DES RISQUES LIES A LA REDUCTION DES USAGES

## PARTENAIRES

### Coordinateur :

IFV Marc Raynal

INRAE: UMR SAVE, UMR  
MIA, UR ETTIS

Université de Bordeaux : BSE

Terres Innovia

ACTA

Decid & Risk

## DUREE DU PROJET

30 mois à partir de juin 2023

## FINANCEMENT

Budget Total : 1 135 890 €

Financement OFB :

634 015 €

## PRESENTATION DU PROJET

### LE PROJET DE RECHERCHE ARRUPVICO

Le projet ARRUPVICO étudie comment pourraient être couverts les risques de perte de récolte découlant d'une réduction des usages phytosanitaires pour tendre vers le zéro pesticide. Il vise à définir les modalités d'assurance envisageables pour partager la prise de risque. La déclinaison sur la vigne et le colza permettra de modéliser les équilibres risques - prévention - indemnisation, de préciser l'acceptabilité du dispositif assurantiel aussi bien pour des cultures pérennes (comme la vigne) que pour des cultures annuelles (colza).

## RESUME

Limiter le recours aux produits phytosanitaires représente une prise de risque importante et justifie d'un accompagnement technique et financier. L'objectif du projet ARRUPVICO est de préciser le cadre de référence pour aider les décideurs et les acteurs à situer les différents dispositifs assurantiels favorisant la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Cet objectif intègre une première **analyse du cadre réglementaire** pour identifier les évolutions nécessaires et décrire les dispositifs de couverture du risque envisageables,

Dans un second temps, des **prototypes assurantiels** opérationnels et acceptés par les parties prenantes, seront **développés** en vigne et en colza.

Ces assurances se voudront incitatives pour encourager l'adoption de pratiques économes en intrants tout en mettant en place une indemnisation en cas de pertes de récolte. Plusieurs équilibres risques-prévention-indemnisation sont envisagés et seront explorés.

Les travaux porteront donc sur :

- la modélisation du risque épidémique qui permettra d'optimiser les décisions de traitement
- l'étude des statistiques historiques pour évaluer l'occurrence et la gravité des attaques fongiques sur vigne et colza,
- les modalités d'évaluation des dommages causés aux cultures en raison des prises de risque,
- la définition des indemnisations incitatives pour les agriculteurs et soutenables pour les assureurs,
- la rédaction de recommandations relatives aux évolutions réglementaires nécessaires.



marc.raynal@vignevin.com



@umtseven



06 16 61 71 76